



Capitalisation Gouvernance Communautaire GIRE

Octobre 2021

Page 1 sur 11

Table des matières

1	Introduction.....	3
2	Principales activités réalisées	4
3	Fiches techniques	5
4	Bonnes pratiques.....	6
4.1	Accompagnement dans l'émergence des CCE	6
4.2	Création d'une dynamique d'échanges entre CCE concernés par le même micro-bassin versant.....	7
4.3	Réflexions pour une pérennisation financière	8
5	Analyse	10

Liste des abréviations

ANE	Acteur Non Etatique
BMVO	Basse et Moyenne Vallée de l'Ouémé
CCE	Comité Communautaire de l'Eau
CES	Conservation des Eaux et des Sols
CiCE	Comité interCommunautaire de l'Eau
CLE	Comité Local de l'Eau
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eaux
IGN	Institut National Géographique
PSE	Paievements pour Services Environnementaux
SfN	Solution fondée sur la Nature

1 Introduction

Entre 2018 et 2021, le CIDR Pamiga, avec Africa Green Corporation et CREDEL, ont mis en œuvre un Programme d'Opérationnalisation de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) dans la Basse et Moyenne Vallée de l'Ouémé, à travers deux projets :

. « Opérationnalisation de la Gestion Intégrée des Ressources en Eaux (GIRE) par un système de Paiement pour Services Ecosystémiques (PSE) dans la Basse et Moyenne Vallée de l'Ouémé (Bénin) » ou OmiDelta ANE GIRE-PSE, financé par l'Ambassade du Royaume des Pays Bas à Cotonou, à travers le Fonds Acteurs Non Etatiques de OmiDelta géré par la SNV ;

. « Appui à la gestion intégrée des Ressources en Eau dans le delta de l'Ouémé et du Lac Nokoué (Bénin) » ou GIRE- SFN Ouémé, financé par l'agence de l'eau Seine Normandie.

Pour opérationnaliser la GIRE au niveau de la Basse et Moyenne Vallée de l'Ouémé, le programme a choisi comme fil conducteur de la GIRE les inondations exceptionnelles, qui apparaissent comme une contrainte au niveau des populations. En abordant la GIRE par cette entrée, le programme a ensuite pu aborder d'autres problématiques de la GIRE comme la qualité de l'eau, la préservation des ressources en eau, les conflits autour de la ressource en eau.

Le retour d'expérience global de ce programme montre que **l'opérationnalisation de la GIRE passe par une implication totale des populations grâce à :**

- . **une réelle communication GIRE**
- . **la mise en place d'actions simples de démonstration GIRE**
- . **la recherche d'une possible valorisation économique de ces actions GIRE**
- . **la création des Comités Communautaires de l'Eau (CCE)**
- . **un dispositif de suivi régulier d'avancement**

Cela a permis de montrer que les populations pouvaient s'autonomiser et agir par elles-mêmes pour d'abord lutter efficacement contre ruissellement – érosion – inondation, dans un contexte de Changement Climatique, puis de s'inscrire dans une dynamique de GIRE locale.

Dans une démarche de capitalisation, différents axes de ce retour d'expérience ont été capitalisés :

- . Sensibilisation de la GIRE,
- . Actions de démonstration,
- . Gouvernance communautaire GIRE.

Le présent document présente le résultat de la capitalisation sur la gouvernance communautaire de la GIRE réalisée à travers le programme.

2 Principales activités réalisées

Définition d'un Comité Communautaire de l'Eau (CCE) et d'un Comité intercommunautaire de l'Eau (CiCE)

Un CCE est creuset sur la GIRE/Ressource en Eau, créé à l'échelle d'un BV (et non administrative), qui n'inclut que les acteur.trice.s à la base (Agriculteur.trice.s, pêcheurs, maraîcher.ère.s, pisciculteur.trice.s, transformateur.trice.s), dans lequel ces acteur.trice.s définissent eux.elles-mêmes les actions à réaliser. Les actions du CCE portent sur :

- Les échanges d'information au niveau d'un CCE
- La réalisation de formation et de sensibilisation sur la GIRE auprès des communautés
- La promotion et/ou la mise en place d'actions concrètes GIRE sur le terrain
- Le suivi et le contrôle de toutes les actions GIRE mises en place sur le terrain

Le CiCE est un regroupement de CCE au niveau d'un même micro-bassin versant. Il permet d'opérationnaliser la notion de « gestion communautaire de la GIRE à l'échelle d'un bassin versant ».

Au-delà des démarches initiales de mise en place et de structuration du CiCE, ses principales tâches sont de

- Accompagner la mise en place de nouveaux CCE si l'ensemble du territoire du micro-bassin versant n'en est pas encore pourvu
- Favoriser les échanges d'information, de bonnes pratiques entre les CCE
- Promouvoir et réaliser des formations-sensibilisations des CCE
- Définir un plan d'actions CiCE d'intérêt à l'échelle du micro-bassin versant
- Dynamiser et participer à la création du Comité Local de l'Eau (CLE) à l'échelle du micro-Bassin Versant

La délimitation d'un CCE et d'un CiCE se cale sur la notion hydrologique de « micro-bassin versant ».

Pour les CCE, il s'agit de regrouper différents villages partageant un même espace hydrologique – sur une distance relativement courte (environ 5-10 kilomètres) afin de favoriser les échanges et les contacts entre membres CCE. Si la distance est trop longue, les membres auront des difficultés pour se déplacer et ne se rencontreront pas.

L'espace hydrologique du CCE se définit par la notion de bassin versant (ce qui a été la majorité des cas) et par la ressource en eau elle-même (cas du CCE 14 qui a été délimité en lien à la zone inondable humide située en aval du Hlan).

La délimitation des CCE est faite par les communautés elles-mêmes en fonction de leurs contextes inter-villages.

Le CiCE regroupe tous les CCE à l'intérieur d'un « micro-bassin versant, qui correspond à un bassin versant de 3^{ème} niveau par rapport au fleuve Ouémé (après le bassin versant de l'Ouémé lui-même et les sous-bassins versants comme la Basse et Moyenne Vallée de l'Ouémé). Trois cas peuvent se présenter :

. ce micro-bassin versant est de taille « cohérente » par rapport aux réalités des communautés dans le sens où les territoires ainsi regroupés ne sont pas « inconnus » par les membres du CiCE. Dans le cas du programme GIRE, le plus grand CiCE est celui du HLAN qui couvre environ 225km² (avec une largeur maximale d'environ 30km). Toutefois, il s'inscrit en très grande majorité dans la commune de Zogbodomey, donnant ainsi une cohérence à la délimitation de micro-bassin versant.

. ce micro-bassin versant est de taille très réduite (quelques km²). Cela se rencontre par exemple pour les bassins versants des petits cours d'eau de Zagnanado qui se rejettent

directement dans l’Ouémé (Assanto, Hwatè, Kloto, Dovi, etc). Ces micro-bassins versants sont jugés trop petits pour une organisation pérenne du CiCE et surtout du CLE qui lui sera associé. En effet, il sera difficile pour les acteurs décentralisés et déconcentrés par exemple de se déplacer pour chaque réunion de chacun de ces CLE. Il est proposé de réunir ainsi les CCE en un « CiCE VERSANT » : tous les CCE d’un même versant se regroupent comme veulent le faire les CCE du VERSANT SUD ZAGNANADO (une même logique devrait être menée pour les petits cours d’eau situés dans le Versant Nord de Zagnanado).

. le micro-bassin versant est d’une taille telle que les différents membres ne connaissent pas les territoires des autres CCE (répartition sur une distance supérieure à 40-50km, sur des départements différents, etc). Cela n’a pas été le cas dans le programme GIRE. Toutefois, la solution serait de définir deux CiCE à l’échelle du CCE : un CiCE-AMONT et un CiCE-AVAL.

Activités pour faire émerger une gouvernance communautaire

CCE	Cartographie Participative Lancement communal et Concertation communale Constitution des CCE Accompagnement dans la définition et la mise en œuvre du Plan d’Actions GIRE Formalisation des CCE (si souhaité)
CiCE	Création d’une dynamique d’échanges entre CCE concernés par le même micro-bassin versant Visite d’échange sur le terrain
Pérennisation Financière	Réflexions – en incluant la possibilité de faire émerger un mécanisme de Paiement pour Services Environnementaux
CBO	
Suivi-Evaluation	Enquête de référence et Enquête intermédiaire Intégration d’ indicateurs sexo-spécifiques SIG Implication des CCE dans la définition et le suivi des indicateurs de durabilité

3 Fiches techniques

Des fiches techniques décrivent de manière plus précise les activités de gouvernance communautaire GIRE menées par le programme. Ces fiches sont accompagnées d’une boîte à outils regroupant tous les documents qui ont été utilisés pour réaliser ces activités.

Emergence d’un CCE	Formation Gestion de Conflits Kobo Collect
Dynamique CiCE	
Concept de PSE	

4 Bonnes pratiques

4.1 Accompagnement dans l'émergence des CCE

Sensibilisation des communautés sur diverses thématiques GIRE	Choix des communautés parmi des Groupes Organisés déjà existants qui ont un lien avec l'utilisation de l'eau.
Identification des ressources en eaux à enjeux GIRE (Erosion/inondation)	Cela a été réalisé sur la base d'une Cartographie Participative. Comme à cette étape la limite des CCE n'est pas encore fixée, il est parfois difficile de faire le lien entre CCE et ressources naturelles.
Délimitation de l'unité hydrologique de la ressource	Cette étape est difficile à mettre en œuvre du fait de la faible maîtrise de la notion de bassin versant de manière générale. Elle est toutefois importante. Elle repose donc sur une analyse précise des cartes de type IGN (cf. ...: Visionneuse IGN Bénin ... (geobenin.bj))
Organisation des concertations avec les populations/acteurs pour faire émerger un CCE	Cette concertation se fait au niveau des noyaux durs constitués des membres des GO au niveau communal. Il est parfois difficile de regrouper certains usagers notamment les éleveurs. Il est important de prévoir plus de temps à cette mobilisation (éleveur par éleveur). Il existe aussi des conflits inter-village rendant difficile leur regroupement en CCE.
Echange/concertation au niveau de chaque famille d'usagers suivi de la désignation des représentant.e.s	Les CCE établis ont 30 membres – répartis en fonction des différentes activités économiques (agriculteur.trice.s, éleveurs, pêcheurs, transformateur.trice.s, etc). L'implication des femmes reste compliquée malgré la sensibilisation. La mobilisation des éleveurs est aussi difficile à cause de leur réticence à participer aux concertations avec les communautés locales et aussi du fait de leur activité de pâturage est conflictuelle avec les agriculteurs.
Mise en place des CCE et installation des bureaux	Cette étape reste encore dans l'informel. En général, le bureau est constitué de 5 personnes – qui sont plus des relais d'information.
Organisations des séries de formations/ Sensibilisation de chaque famille d'usages	Ces formations sont fédératrices entre les membres des CCE en leur permettant de se connaître et d'échanger. Dans le cadre du projet, différentes formations ont été réalisées : kobo collect, gestion de conflit, usage économique des ouvrages GIRE, pérennisation financière, etc.
Elaboration, mise en œuvre et suivi des plans d'actions	A réaliser de manière régulière – en fonction du déroulé du plan d'actions.

Dans le cadre du projet, le premier plan s'est surtout orienté sur les aspects d'érosion et d'inondation. Les versions ultérieures aborderont d'autres thèmes comme la gestion des conflits, la pollution, etc.

Recherche de financement pour la mise en œuvre des plans d'actions

Cette étape a été simplifiée puisque le projet a financé la mise en œuvre du plan d'actions GIRE des CCE. Toutefois, un atelier de réflexions a permis aux CCE de définir leurs stratégies de recherche de financement : Cotisation interne, Mairie, Industriels (dans une logique de Responsabilité Sociale et Environnementale ou selon un Paiement pour Services Environnementaux), autres bailleurs.

Formalisation (si jugé nécessaire)

La formalisation se fait de manière classique selon les procédures d'enregistrement des groupements agricoles.

4.2 Création d'une dynamique d'échanges entre CCE concernés par le même micro-bassin versant

Animer un atelier de prise de contacts, d'échanges et de prise de conscience

Cet atelier entre les CCE d'un même micro-bassin versant leur permet réellement de prendre conscience que tous les CCE partagent la même ressource en eau et sont actifs dans le même micro-bassin versant.

Organiser des visites d'échanges sur des sites aménagés par chaque CCE

Cette activité est très intéressante car les membres des CCE constatent effectivement ce qui a été fait dans le reste du micro-bassin versant.

Elle est toutefois difficile à organiser si beaucoup d'activités ont été réalisées : choisir des actions pertinentes et caractéristiques de la Zone Amont ainsi que de la Zone Aval.

Valider au niveau de chaque CCE la volonté de s'engager dans une démarche CiCE

Cette étape se réalise en interne au niveau de chaque CCE – en fonction de leur dynamique interne.

Faire une réunion de connaissance entre CCE

Cette réunion permet de décider d'un moyen de communication (par exemple, groupe whatsapp), des actions communes et de la périodicité des réunions

Faire émerger d'autres CCE

Cette étape est obligatoire dans le cas du projet car l'ensemble du territoire du micro-bassin n'est pas couvert. Deux stratégies sont possibles : les CCE voisins s'organisent pour mobiliser leurs pairs ; les mairies s'attèlent à cette organisation avec l'appui des CCE déjà existants.

Organiser des réunions régulières

Afin de faire vivre le CiCE ; à réaliser même à travers des réunions whatsapp

Définir et réaliser les actions du CiCE en fonction du Plan d'actions

Même si le Plan d'actions est très succinct, il est important que les membres des CiCE définissent quelques actions et les réalisent.

Aller à la formalisation du CiCE (si jugé nécessaire)

La formalisation se fait de manière classique selon les procédures d'enregistrement des groupements agricoles.

Dynamiser et participer la création du Comité Local de l'Eau à l'échelle du micro-Bassin Versant

Le CiCE peut être un acteur de motivation pour que les autres acteurs des CLE (Mairie ou services déconcentrés de l'Etat ou encore ONG locales) se mobilisent pour enclencher la dynamique de création d'un Comité Local de l'Eau à l'échelle du micro-bassin versant.

4.3 Réflexions pour une pérennisation financière

Sur la base d'un Plan d'Actions, les solutions habituellement pressenties sont :

- . Cotisation interne aux membres du CCE (ou du CiCE),
- . Montage de projet à soumettre aux Mairies (qui l'inscrivent alors dans le budget communal), à des bailleurs de fonds de développement (ONG, Partenaires Techniques et Financiers),
- . Recherche de financement auprès des entreprises privées du territoire des CCE, qui disposent d'un budget « Responsabilité Sociale et Environnementale ».

L'enjeu de cette étape pour le programme GIRE a été de dépasser ces solutions qui peuvent être aussi difficile à mettre en œuvre. C'est pourquoi le concept de Paiement pour Services Environnementaux a été abordé dans le cadre de ce programme.

Atelier national d'information sur les Paiements pour Services Environnementaux

Cet atelier a permis de mettre en évidence 3 « niveaux » de PSE :

- . **PSE à l'échelle de la parcelle** : l'activité GIRE permet aux producteur.trice.s d'augmenter ses revenus.

C'est le cas par exemple des fascines qui permettent de cultiver sur des sols où cela était impossible, ou des retenues d'eau qui permettent une autre activité génératrice de revenu comme le maraîchage ou la pisciculture.

Cette première échelle de PSE est à la limite du concept : elle n'induit pas de contractualisation entre personnes.

- . **PSE à petite échelle** : dans un micro-bassin, des acteur.trice.s en aval paient des acteur.trice.s en amont pour maintenir la gestion du ruissellement et limiter ainsi les inondations destructrices.

Ce type de PSE repose sur la connaissance directe entre acteur.trice.s et nécessitent le tissage d'une relation de confiance basée sur un suivi rapproché.

- . **PSE à grande échelle** : Il s'agirait ici de tisser un PSE à l'échelle de l'Ouémé. L'atelier a montré que la contractualisation entre privés était peu possible ; il serait préférable de construire une politique publique basée sur une agence intermédiaire centralisant les paiements de la part des bénéficiaires des Services Ecosystémiques et assurant la répartition de ces fonds vers les acteur.trice.s qui maintiennent ces Services Ecosystémiques.

Atelier communautaire sur la pérennisation financière

- Présentation des Services Ecosystémiques
- Démonstration de l'importance de ces services et de la menace pesant sur eux du fait de l'activité anthropique

- Démonstration sur le fait que sans ces services, les bénéficiaires de ces services perdront des revenus et qu'ils pourraient être prêts à payer le maintien de ces services, leur évitant ainsi des pertes

Cet atelier communautaire a montré que :

- . les membres des CCE attachent beaucoup d'importance à la logique de PSE à la parcelle et à la valorisation économiques des ouvrages GIRE.
- . la logique PSE à petite échelle serait difficile à mettre en œuvre entre acteur.trice.s communautaires (les payeurs seraient les riziculteur.trice.s pénalisé.e.s par de mauvaises récoltes en cas d'inondations sévères ; l'entreprise de décorticage pourrait également être intéressée à payer), mais pas impossible : cela nécessitera un accompagnement rapproché et sur le long terme.
- . des cas de PSE à petite échelle incluant des entreprises ont été mis e évidence, comme avec la SONEB pour la préservation de la qualité et la quantité de l'eau infiltrée dans un champ captant, avec une entreprise de captage d'eau potable (préservation de la qualité de l'eau de la source).

Perspective : Processus de mise en place d'un PSE communautaire RIZ (à tester à IDOGBE-MON)

- Sensibilisation des riziculteur.trice.s et de l'entreprise de décorticage, par l'intermédiaire du CiCE
- Parcours terrain pour identifier les zones contributrices à l'inondation
- Echanges entre riziculteur.trice.s et les agriculteur.trice.s des zones les plus contributrices
- Etablissement de la contractualisation
- Mise en place du système de suivi-évaluation
- Suivi du mécanisme de paiement
- Suivi de la réalisation des actions CES

Perspective : Processus de mise en place d'un PSE EAU POTABLE (à tester dans le HLAN)

- Etude hydrologique et hydrogéologique pour comprendre l'alimentation de la nappe approvisionnant le champ captant (SONEB) ou la source (entreprise SOGECO)
- Rencontre avec les membres du CiCE pour expliquer la démarche et recueillir leurs suggestions et orientations (prévoir une visite de terrain des sites de pompage pour identifier les zones à usages respectueux de l'environnement)
- Etablissement d'une note explicative et attractive sur le mécanisme de PSE à l'attention des entreprises
- Rencontre des entreprises pour expliquer la démarche et l'adapter en fonction de leur vision (avec des représentant.e.s du CiCE)
- Rencontre et Parcours terrain avec membres CiCE et entreprises
- Etablissement de la contractualisation
- Mise en place du système de suivi-évaluation
- Suivi du mécanisme de paiement
- Suivi de la réalisation des actions CES

5 Analyse

Comment évaluer si la gouvernance communautaire GIRE a été initiée et pourra se poursuivre dans le temps ? Les indices de réussite sont indiqués dans le tableau, qui renseigne également sur les apports du projet pour chacun de ces indices.

Indices de réussite	Commentaire
. Périodicité des rencontres	<ul style="list-style-type: none"> • Les CCE tiennent une rencontre par mois • Il y a aussi des rencontres non planifiées suivant l'urgence du moment
. Niveau de qualité des débats	<ul style="list-style-type: none"> • On note une nette différence dans les interventions des CCE en matière de gestion des ressources en eau comparativement aux communautés ordinaires ; • Les communautés parlent aisément de la GIRE
. Actions définies par le CCE mises en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Création de retenues d'eau, • Mise en place de diguettes • Plantation de plantes antiérosives (plantation de vétivers) ; • Débouchage des canaux des cours d'eau ;
. Réplication et suivi des aménagements sommaires dans la zone du CCE	<ul style="list-style-type: none"> • Les CCE sont sollicités par de tiers personnes afin qu'ils puissent leurs réaliser des diguettes dans leurs champs, après avoir vu leurs effets au niveau des endroits où le projet les avait réalisées ; • On note une veille citoyenne autour des aménagements réalisés par le projet ;
. Observation d'une réelle diminution de l'érosion	<ul style="list-style-type: none"> • Observations faites sur place dans les villages ayant reçus les interventions; • Déclarations de beaucoup de bénéficiaires
. Résolution des conflits	<ul style="list-style-type: none"> • Les CCE se sont impliqués dans la résolution de plusieurs conflits notamment à Quinhi et Adja-Ouèrè • Les concertations entre représentants éleveurs et producteurs

Le programme GIRE voulait démontrer que « les populations et acteur.trice.s à la base sont des acteurs incontournables de l'opérationnalisation de la GIRE » et que la recherche de l'adhésion par l'intérêt (et non par la désignation ou par la logique de division administrative) permet de dynamiser les CCE et d'assurer une bonne gouvernance communautaire.

De manière globale, l'approche adoptée par le programme GIRE a permis de combler un manque de cadre de concertation où aborder les questions liées aux ressources en eaux. Il est observé un bon engouement des communautés pour animer les CCE.

En outre, il apparaît que les CCE et leur regroupement en CiCE sont des bases solides sur lesquelles peuvent se construire les Comités Locaux de l'Eau (CLE).

Toutefois, la question de la pérennisation financière de ces structures reste encore posée – même si des pistes comme l'intégration dans le budget communal, le dépôt de dossiers type « RSE » auprès des entreprises de la zone, ou encore l'établissement de contrat de type Paiement pour Services Environnementaux sont des pistes à explorer.

© octobre 2021

Document réalisé par le consortium :



dans le cadre des projets :



OmiDelta ANE GIRE PSE
financé par l'Ambassade des Pays-Bas
à travers le fonds OmiDelta ANE géré
par la SNV



GIRE SfN Ouémé
financé par l'Agence de l'Eau Seine
Normandie

